



COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200594-20250923-250923_011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/09/2025

Publication : 01/10/2025



DELIBERATION N° 250923_011

OBJET : ASSOCIATION : DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UN BARNUM AUPRES DE LA REGION AU PROFIT DES ASSOCIATIONS

L'AN DEUX MIL VINGT-CINQ, LE VINGT-TROIS SEPTEMBRE à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Chazelles-sur-Lyon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du théâtre Marcel Pagnol, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 17 septembre 2025

Nombre de Conseillers présents (y compris ceux ayant donné procuration) : 26

Ladite délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Michel FAURE - Maryvonne MOUNIER - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Yves GORD - Christine MONTAGNY - Maxime PEILLER.

Absents ayant donné procuration : Jeanine RONGERE à Michel FAURE - Thierry PONCHON à Marie-Christine BERTHOLLET - Corinne CHEVRON à Maryvonne MOUNIER - Emmanuelle NEEL à Michel NEEL - Isabelle POULARD à Annie CHAPUIS - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET.

Absents : Florence PAILLEUX - Cyril D'IPPOLITO - Aline CIZERON.

Secrétaire élue pour la session : Marie-Christine BERTHOLLET

Afin de conforter les petites communes dans leur rôle d'appui et de coordination aux associations locales, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un dispositif « Cession à titre gratuit de barnums ».

Ce dispositif propose la cession à titre gratuit d'un barnum de 3m x 3m à une commune, charge à elle de le stocker, l'entretenir et de le mettre à disposition des associations présentes sur son territoire.

La commune s'engage également à s'assurer pour tous les dommages lors de son utilisation.

La commune de Chazelles-sur-Lyon souhaite présenter une demande auprès de la Région afin de bénéficier de ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'attribution d'un barnum auprès de la Région,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à cette demande et engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la délibération.

Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour copie conforme,

Monsieur le Maire,
Pierre VERICEL



La secrétaire de séance,
Marie-Christine BERTHOLLET